

L'ENQUÊTE ÉLECTORALE FRANÇAISE : COMPRENDRE 2017



LA NOTE / #40 / vague 15

Juin 2017

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2017 : UN RENOUVELLEMENT PARLEMENTAIRE INÉDIT DEPUIS 1958

Suite aux élections législatives de 2017, la note détaille le renouvellement qui s'est opéré parmi les députés et le replace dans une perspective comparative. L'analyse atteste de la spécificité du renouvellement parlementaire au sein de la XV^e législature, d'une ampleur bien supérieure à ceux observés lors des différentes alternances, et qui ne trouve d'équivalent, sous la V^e République, que lors de la I^{ère} législature en 1958.

Méthodologie : Au sein du projet LEGIPAR, a été construite une base de données exhaustive des carrières des députés français sous la V^e République à partir des données disponibles sur le site de l'Assemblée nationale. Ces données ont été actualisées l'auteur pour tenir compte des résultats des élections législatives des 11 et 18 juin 2017.

Sylvain Brouard

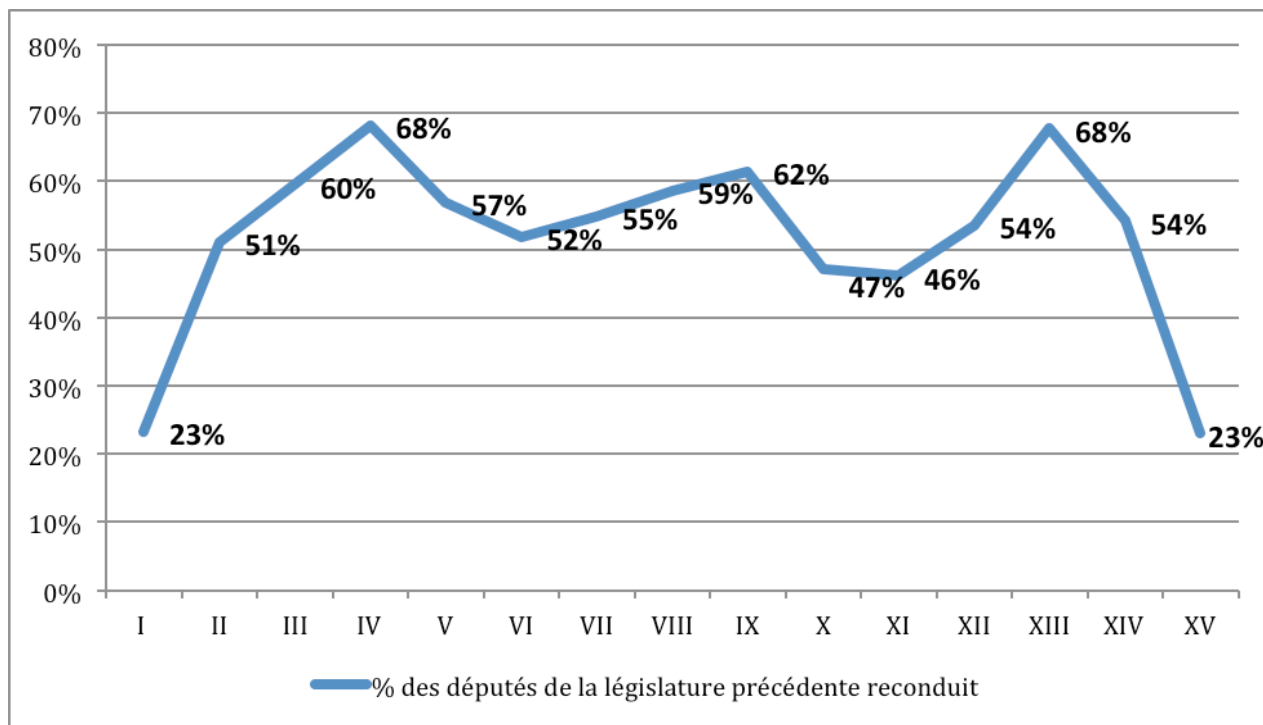
Dans un contexte de défiance très prononcée vis-à-vis du président sortant et de sa majorité mais aussi plus globalement des élites politiques, l'attrait pour le changement et la nouveauté a incontestablement marqué la campagne présidentielle. Dans quelle mesure ce que certains ont qualifié de « démagisme » a-t-il frappé lors des élections législatives de 2017 ? Est-il significatif que les deux députés les plus anciens (Jérôme Lambert et Jacques Bompard) aient siégé pour la première fois au Palais Bourbon en 1986 et que Jean-Luc Reitzer qui entame son 7^e mandat consécutif soit le parlementaire le plus expérimenté ?

I – Un niveau historiquement faible de reconduction des députés

Pour apprécier à sa juste valeur l'ampleur du changement parmi les députés élus pour la XV^e législature, il est nécessaire de remettre celui-ci dans une perspective comparative. Durant la XIV^e législature, avaient encore siégé des députés élus en 1978 (Alain Bocquet, Gérard Bapt ou Jean-François Mancel par exemple) ou en 1981 (Claude Bartolone, Jean-Louis Dumont ou François Loncle entre autres). Cependant, le renouvellement des députés, en 2017, a été bien au-delà du remplacement de quelques générations politiques. Le graphique ci-dessous présente le pourcentage de députés de la législature précédente reconduits (parmi les députés ayant siégé durant la précédente législature) depuis le début de la V^e République (hors circonscriptions des territoires décolonisés). Le constat est clair : en 2017, seuls 152 parmi les 648 personnes ayant occupé un siège de députés pendant la XIV^e législature, soit 23%, siégeront dans la nouvelle législature. Ce niveau n'est pas sans précédent puisqu'il est similaire à celui observé lors de

l'élection de 1958. Ce niveau est cependant deux fois plus faible que le niveau minimum observé entre ces deux dates lors des élections législatives de 2002. De ce point de vue, l'effet des élections de 2017 sur la transformation de la composition de l'Assemblée nationale n'a jamais été aussi important depuis la création de la V^e République.

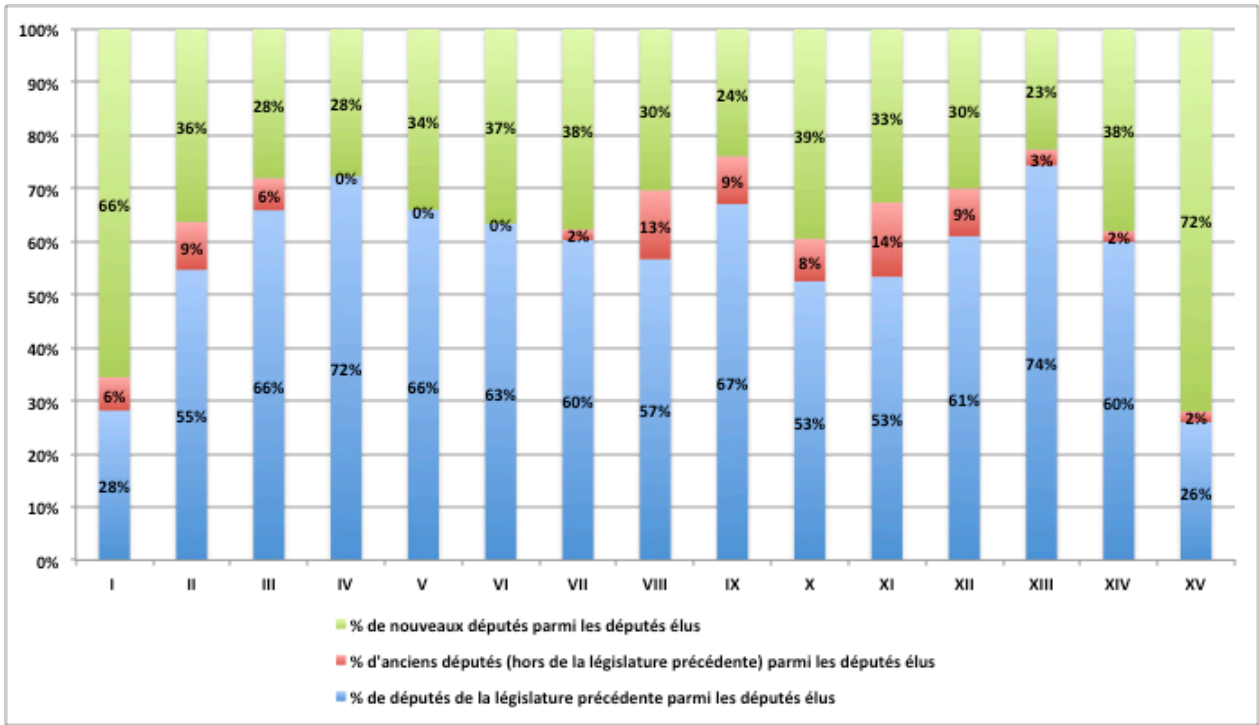
Graphique 1 : Proportion de députés d'une législature précédente reconduits (V^e République)
Source : Enquête LEGIPAR actualisée par Sylvain Brouard



II – La proportion la plus élevée de nouveaux députés sous la V^e République

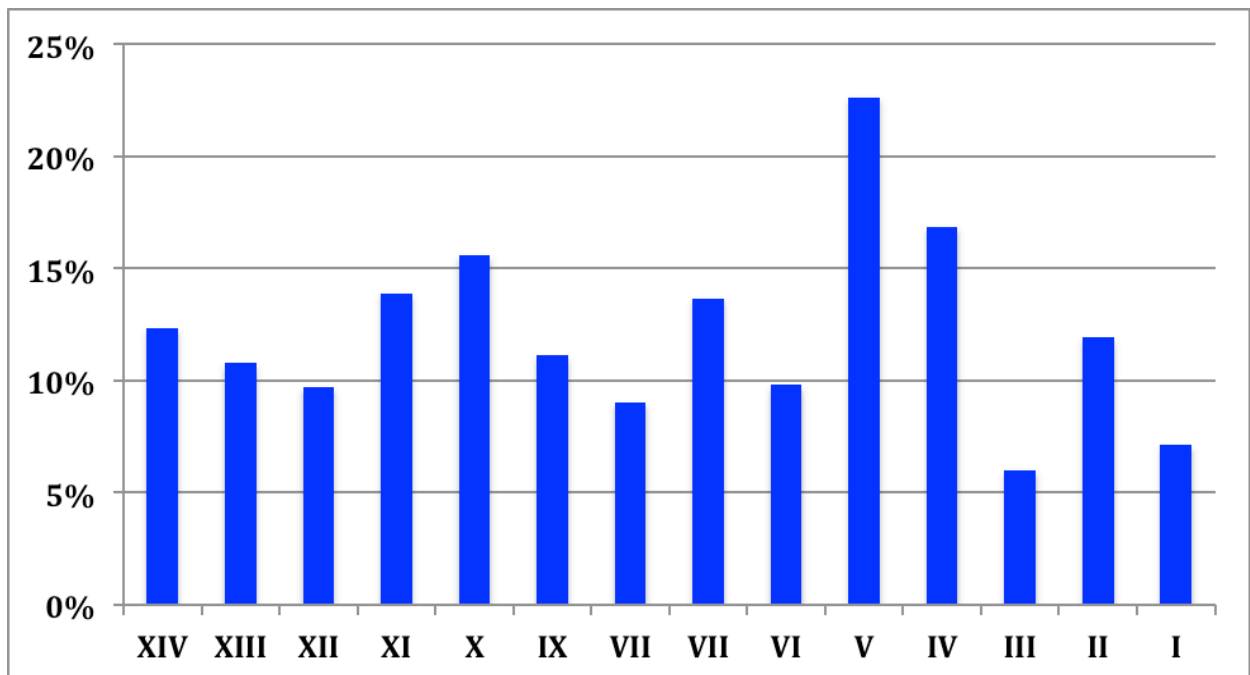
Les manières de mesurer le renouvellement politique peuvent bien évidemment être multiples. En particulier, il est nécessaire de tenir compte du fait que des députés battus lors des précédentes élections législatives peuvent prendre leur revanche et effectuer leur retour. Dans cette hypothèse, il y a rotation des détenteurs des mandats mais non exercice du mandat parlementaire par de nouveaux titulaires. Le graphique ci-dessous présente, pour chaque législature, la proportion de députés de la précédente législature réélus, d'anciens députés réélus et de nouveaux députés parmi les députés élus lors des élections législatives (hors élections partielles). Le point bas de l'ouverture à l'exercice du mandat de député a lieu en 2007 avec 23% de nouveaux députés, 3% de revenants et 74% de sortants. À l'inverse, les élections législatives de 2017 en constituent le point haut avec 72% de nouveaux entrants, 2% de revenants et 26% de sortants. Même en 1958, il y avait plus d'anciens parlementaires (34%) parmi les députés élus. Les alternances de 1981, 1993, 1997, 2002 ou 2012 se sont accompagnées au mieux de l'entrée de 39% de nouveaux députés. L'alternance de 2017 se distingue donc très clairement quant au renouvellement de la composition de l'Assemblée nationale.

Graphique 2 : Évolution de la composition des législatures nouvellement élues (V^e République)
 Source : Enquête LEGIPAR actualisée par Sylvain Brouard



Enfin, l'accès de nouvelles personnes à la fonction parlementaire pendant la durée de la XV^e législature sera probablement encore amplifié par le niveau non négligeable de rotation du personnel politique pendant une législature. Ainsi que le met en évidence le graphique 3, du fait des entrées au gouvernement, des démissions pour différents motifs ou des décès, il y a, depuis 1968, toujours au moins 10% de nouveaux députés (des suppléants ou des élus lors d'élections partielles) durant une législature.

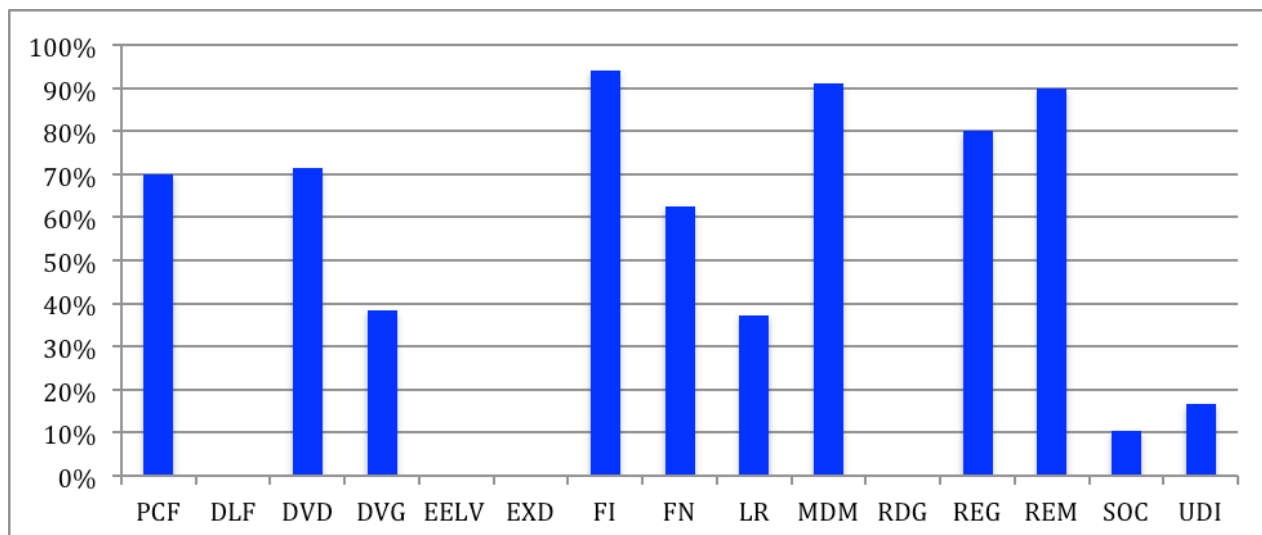
Graphique 3 : Proportion de nouveaux parlementaires pendant les législatures (V^e République)
 Source : Enquête LEGIPAR actualisée par Sylvain Brouard



III – Un renouvellement du personnel parlementaire hétérogène

Ce renouvellement n'est pas significativement minoré lorsque sont également considérés les autres mandats de parlementaires exercés. Ainsi malgré le recyclage de 31 anciens parlementaires socialistes (pour la plupart) ou républicains, 90% des députés de la République En Marche ! n'ont jamais été parlementaires (voir graphique ci-dessous). Ils représentent à eux seuls deux tiers des nouveaux parlementaires. Les investitures massivement accordées par le mouvement du Président de la République à des personnes n'ayant jamais siégé ni à l'Assemblée nationale, ni au Sénat, ni au Parlement européen expliquent donc la plus grande partie du renouvellement parlementaire constaté. Cependant d'autres forces politiques contribuent fortement à cette large ouverture du Parlement. Ainsi 94% des députés de France insoumise n'ont jamais été parlementaires auparavant, 91% de ceux du MoDem, 70% de ceux du PCF et 63% de ceux du FN. Sans surprise, les nouveaux parlementaires sont surreprésentés parmi les élus des partis habituellement peu représentés dans l'hémicycle. À l'inverse, les partis traditionnellement représentés à l'Assemblée nationale, de surcroît, affaiblis par les résultats des élections législatives de 2017, se caractérisent par une faible rotation du personnel parlementaire : 37% pour LR, 17% pour l'UDI et 10% pour le PS.

Graphique 4 : Proportion de nouveaux parlementaires selon le parti (Élections législatives 2017)
Source : Enquête LEGIPAR actualisée par Sylvain Brouard



Conclusion

Les élections législatives de 2017 sont des élections à part dans l'histoire de la V^e République. Cette rupture nette dans la représentation parlementaire accrédite l'idée que l'aspiration des électeurs à « sortir les sortants » fut au moins aussi puissante en 2017 qu'elle ne le fut à la fin de la IV^e République, symptôme de la profonde crise de confiance des citoyens dans leurs élites politiques. Seul l'avenir nous dira si la brutale perte d'expérience parlementaire sera compensée par l'afflux de nouvelles compétences et la régénération des pratiques parlementaires. Une autre interrogation demeure sur le profond renouvellement parlementaire de 2017 : doit-il être considéré comme une correction systémique avant un retour aux pratiques habituelles de la représentation parlementaire sous la V^{ème} République ou est-ce au contraire le prélude d'un cycle inédit d'instabilité de la représentation politique dans un système politique fortement polarisé ?

Bibliographie et références documentaires

COSTA (Olivier) et KERROUCHE (Éric), *Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues*, Paris, Presses de Sciences Po, collection « Nouveaux débats », 2007, 216 p.

L'auteur

Sylvain Brouard
Directeur de recherche FNSP
sylvain.brouard@sciencespo.fr

Édition

Madani Cheurfa / Odile Gaultier-Voituriez

Réalisation

Marilyn Augé

Pour citer ce document :

BROUARD (Sylvain), « Élections législatives 2017 : un renouvellement parlementaire inédit depuis 1958 », *Note ÉNEF 40, Sciences Po CEVIPOF*, juin 2017, 5 p.

URL : <https://www.enef.fr/les-notes/>

© CEVIPOF, 2017 Sylvain Brouard

L'Enquête électorale française

Le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) est le laboratoire de référence pour l'étude des attitudes politiques et l'analyse du comportement électoral. De novembre 2015 à juin 2017, le CEVIPOF déploie un dispositif inédit de recherche et notamment l'Enquête électorale française dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017.

En partenariat avec IPSOS et *Le Monde*, un panel de 25 000 Français, un autre de 1 000 jeunes de 16 à 18 ans et un dernier de 2 500 personnes non inscrites sur les listes électorales, sont interrogés 16 fois durant vingt mois.

L'Enquête électorale française, à l'instar des recherches conduites précédemment aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni, répond à quatre grandes questions :

> Quels sont les facteurs individuels et contextuels susceptibles d'ancrer un choix électoral ?

> Les variables dites lourdes (socio-démographie, religion et patrimoine) suffisent-elles à expliquer les choix électoraux ? Qu'en est-il des ressorts psychologiques du vote (émotions et personnalité) ?

> Quelle est l'influence des changements personnels, familiaux, professionnels ou encore géographiques sur le vote ?

> Enfin, quelles sont les formes de mobilisation politique des primo-votants ?

Pour ces recherches menées dans le cadre de l'Enquête électorale française, le CEVIPOF bénéficie du soutien du ministère de l'Intérieur.



www.enef.fr

cevipof.2017@sciencespo.fr

www.cevipof.com
